



Cette juge nommée par les conservateurs qui tient la vie de Julian Assange entre ses mains

Les membres de la famille de la juge Dame Victoria Sharp ont accédé à des postes hauts placés dans l'establishment britannique après avoir été nommés par des ministres conservateurs.

Par [Mark Curtis](#)

Mondialisation.ca, 17 février 2024

declassifieduk.org 16 février 2024

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Loi et Justice](#)

Photo : La juge Victoria Sharp, debout, deuxième à partir de la droite. (Screengrab : RCJ)

*

Dame Victoria Sharp a été désignée juge de la High Court qui se prononcera la semaine prochaine sur la demande d'arrêt de l'extradition de Julian Assange vers les États-Unis.

L'éditeur de WikiLeaks est détenu comme prisonnier politique dans la prison de haute sécurité de Belmarsh à Londres depuis avril 2019. S'il est extradé, il risque une peine de 175 ans de prison aux États-Unis.

L'un de ses précédents juges, Lady Arbuthnot, premier magistrat de Westminster, est mariée à un ancien ministre de la Défense conservateur et a déjà [reçu des avantages financiers](#) de la part d'organisations partenaires du Foreign Office.

Un autre ancien juge, le Lord Chief Justice Ian Burnett, est un [ami de longue date du ministre britannique](#) qui a permis l'arrestation d'Assange en le forçant à quitter son asile à l'ambassade d'Équateur à Londres.

La famille de Dame Victoria entretient également des relations particulières avec le Parti conservateur.

Tous dans le même sac

Son père était le baron Sharp of Grimsdyke, un pair à vie anobli en 1984. Il a été président du géant de la téléphonie *Cable & Wireless* pendant les années 1980, et a privatisé l'entreprise après avoir été approché par le secrétaire à l'industrie de Margaret Thatcher, Keith Joseph.

Eric Sharp a commencé sa carrière au ministère de l'Énergie. Il est [mentionné dans un câble de WikiLeaks](#) en sa qualité de président du géant américain de la chimie **Monsanto**, poste qu'il a occupé de 1975 à 1981.

Le frère jumeau de Dame Victoria, Richard, a été président de la **BBC** de 2021 à 2023, après

avoir été nommé à ce poste par le premier ministre de l'époque, Boris Johnson.

M. Sharp a [démissionné](#) après qu'un rapport a révélé qu'il avait enfreint les règles relatives aux nominations publiques. Il avait aidé à mettre en place une **garantie de prêt de 800 000 livres sterling pour Boris Johnson** lorsqu'il était Premier ministre.

Avant d'être nommé président de la *BBC*, Richard Sharp avait fait don de [plus de 400 000 livres au parti conservateur](#).

Richard Sharp a également un lien avec l'actuel Premier ministre, qui ne serait probablement pas chagriné de voir Assange traverser l'Atlantique.

M. Sharp a travaillé pendant plus de 20 ans pour le géant bancaire Goldman Sachs et aurait supervisé le travail de Rishi Sunak au cours de ses premières années dans le secteur financier.

La nomination

Dame Victoria a été [nommée](#) à son poste prestigieux de présidente de la division de la High Court, alors *Queen's bench* (aujourd'hui King's Bench Division), en avril 2019 - la première femme à obtenir ce poste.

Elle a accédé à ce poste sur les conseils de Theresa May, alors Premier ministre, et de David Gauke, ministre de la Justice. Cette nomination fait suite à une recommandation du Lord Chief Justice Ian Burnett.

L'année dernière, Mme Sharp a failli être nommée Lady Chief Justice, le plus haut magistrat du pays, quand Dame Sue Carr, une autre juge en chef, a remporté le poste convoité.

Avant sa nomination à la High Court, Mme Sharp, en tant que QC [*Queen's Counsel*], a agi dans plusieurs affaires très médiatisées, représentant par exemple les sociétés de médias *Associated Newspapers* et *Times Newspapers*.

En 2021, Mme Sharp a [condamné](#) neuf manifestants pour le climat, membres d'*Insulate Britain*, à des peines de prison allant de deux à six mois pour avoir perturbé pacifiquement les infrastructures routières.

Plus récemment, elle a instruit le procès en diffamation intenté par le partisan du Brexit, Aaron Banks, contre la journaliste Carole Cadwalladr. Mme Sharp a décidé que Mme Cadwalladr devait payer 60 % des frais de justice de M. Banks, qui s'élevaient à environ 1 million de livres sterling.

Cette décision a été largement critiquée par les groupes de défense de la liberté de la presse et les médias, qui ont estimé qu'elle contribuait à museler le journalisme d'intérêt public.

Le cas d'Assange illustre encore mieux ce type de menace : quelqu'un qui révèle la vérité sur les politiques étrangères des États-Unis et de l'Occident doit-il être autorisé par les autorités britanniques à être envoyé à sa mort effective sur ordre d'une puissance étrangère ?

Article original en anglais : [The Tory Appointee Holding Julian Assange's Life in her Hands](#),
Declassified Uk, le 16 février 2024.

Traduction : [Spirit of Free Speech](#)

*

Mark Curtis est le rédacteur en chef de *Declassified UK* et l'auteur de cinq livres et de nombreux articles sur la politique étrangère du Royaume-Uni.

La source originale de cet article est [declassifieduk.org](#)

Copyright © [Mark Curtis](#), [declassifieduk.org](#), 2024

Articles Par : **[Mark Curtis](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca